

LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Entrepreneur de la TPE

Apprenez le métier de chef d'entreprise
et faites valider vos compétences !

CERTIFICATION
PRO

De quoi s'agit-il ?

La certification professionnelle bac+3 «Entrepreneur de la TPE » a été mise en place pour répondre aux besoins d'un marché qui ne cesse de s'accroître depuis plus de 10 ans : celui de la création d'activité. L'entrepreneuriat est vécu aujourd'hui comme une alternative intéressante au salariat.

Cette certification vise à apporter les compétences que l'homme ou la femme doit acquérir pour développer une activité d'entrepreneur de petites entreprises, cette activité pouvant évoluer ou être utilisée dans un cadre de gestion de projet économique autonome (intrapreneuriat).

La certification professionnelle "Entrepreneur de la TPE" est spécifique à double titre :

Elle est basée sur la pratique : acquérir des compétences entrepreneuriales dans l'action et par une confrontation directe à son marché potentiel. Elle intègre dans sa démarche les principes de la RSE.

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de

- Détecter et analyser les informations utiles en vue d'élaborer un projet entrepreneurial
- Élaborer et piloter la stratégie opérationnelle
- Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité
- Élaborer son action commerciale
- Conduire un projet éco-responsable

Qui peut en bénéficier ?

Public

Porteur de projet, entrepreneur, intra entrepreneur

Prérequis

- Avoir un niveau de compétences de culture générale équivalent au bac
- Avoir un projet de création d'entreprise ou de gestion d'un projet économique autonome (intrapreneuriat). Le projet doit déjà être formalisé.

Effectif et durée

Entrées et sorties permanentes - 410h (6 à 8 mois)

Accessible aux personnes en situation de handicap

Type de formation

Présentiel mêlant de l'individuel, du collectif
et de la mise en pratique terrain



www.ples36.fr

CERTIFICATION PRO

Programme de la formation

1. Bien démarrer son activité de création
 - Acquérir les réflexes et les postures entrepreneuriales : Être entrepreneur
 - Identifier les parties prenantes de son marché : Approcher son marché
 - Savoir présenter son projet : le Business Model Canvas
2. S'adapter à son marché
 - Maîtriser son temps
 - Analyser la situation de l'entreprise et travailler sur le plan stratégique de l'entreprise
3. Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité
 - Construire un budget annuel
 - Élaborer des outils de gestion pour suivre son budget
 - Réaliser un plan de financement initial et prévisionnel
4. Définir sa stratégie commerciale
 - Définir une stratégie de communication
 - Conduire un entretien de vente
 - Créer, développer, déclencher son réseau
5. Conduire un projet éco-responsable
 - Comprendre les enjeux du développement durable et de la RSE
 - Rendre compte de sa démarche RSE

Obtention de la certification

Le passage devant le jury national de certification a lieu dans l'année qui suit la fin de la formation. La certification peut être acquise totalement ou partiellement (un bloc acquis n'a pas de durée de validité).

Les modalités de certification sont détaillées sur le site internet du PLES ainsi que sur la fiche du Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP) sur le site de France Compétences sous le numéro **RNCP 35215**.

Comment en bénéficier ?

1er accueil individuel- diagnostic-présentation du dispositif -signature du contrat d'accompagnement- pièces justificatives à fournir

Tarif :

4800€ (frais de jury inclus)/éligible au CPF

Contact

Prendre rendez-vous ou s'inscrire
à une réunion d'information collective
Tél. : 09 81 01 01 94

Cagnotte Solidarité Emploi
32 Espace Voltaire
36000 Châteauroux
www.ples36.fr

